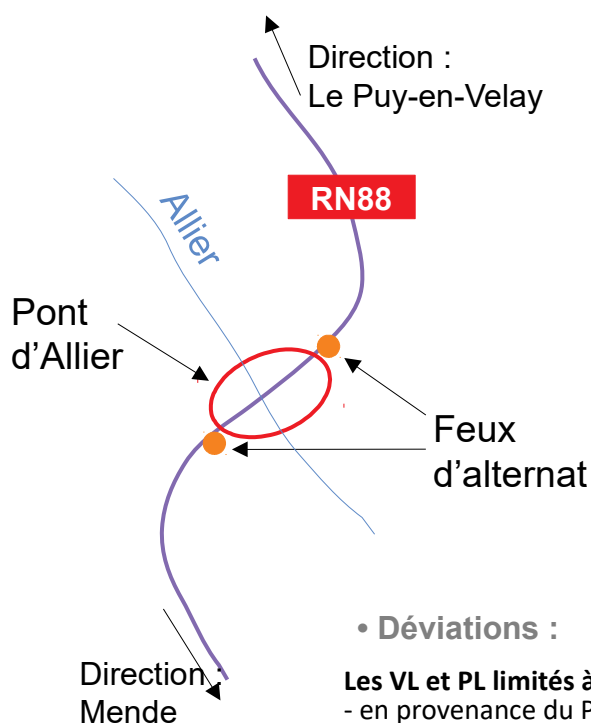


RN88 – PONT D'ALLIER, LANGOGNE.

LES TRAVAUX CONSISTENT EN LA PROTECTION DES APPUIS, LE RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE ET L'ÉLARGISSEMENT DE L'OUVRAGE.

LES TRAVAUX SE FERONT PAR DEMI-CHAUSSÉE, UN ALTERNAT DE CIRCULATION SERA MIS EN PLACE.



DATES PRÉVISIBLES DE RÉALISATION DES TRAVAUX :

- Du 1^{er} juin au 1^{er} novembre 2019.

Pendant la durée des travaux, la circulation se fera en **alternat**. Le délai prévisionnel est de **cinq mois** au cours desquels la circulation sera rendue en *bidirectionnelle du 11 juillet au soir jusqu'au 26 août au matin*. Un week-end de coupure totale est à prévoir à l'automne (jusqu'à 48h pour les poids-lourds).

- **Conditions spécifiques de circulation :**

Les convois agricoles supérieurs à 3 mètres de large et 48 tonnes sont interdits du 01/06 au 11/07 et du 26/08 au 01/10/2019. Les transports exceptionnels de classe 2 et 3 sont interdits pendant toute la durée du chantier. Les convois supérieurs à 2,6m de largeur ou présentant une charge à l'essieu strictement supérieure à 12 tonnes sont également interdits (y compris les convois agricoles, grues automotrices, grumiers ...).

- **Déviations :**

Les VL et PL limités à 11 T doivent utiliser l'itinéraire petite maille :

- en provenance du Puy-en-Velay : déviation par la RD108 au lieu dit « la Ribeyre »,
- en provenance de Langogne : déviation par la RD326 (route de St-Alban-en-Montagne).

Les PL supérieurs à 11 T (sous réserve de l'accord du gestionnaire local) :

- en provenance du Puy-en-Velay : déviation par la RN102, la RD239 au niveau du col de la Chavade, la RD19 via Saint-Etienne-de-Lugdarès et la RD906,
- en provenance de Langogne : déviation par la RD906, la RD19 via Saint-Etienne-de-Lugdarès, la RD239 et la RN102.

Les transports exceptionnels doivent utiliser la déviation grande maille.



LA DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES MASSIF CENTRAL, CONSCIENTE DE LA GÊNE OCCASIONNÉE, REMERCIE LES USAGERS ET LES RIVERAINS DE LEUR COMPRÉHENSION, LES PRIE DE BIEN VOULOIR **RESPECTER LA SIGNALISATION** MISE EN PLACE ET LES INVITE À LA PLUS **GRANDE PRUDENCE AUX ABORDS DU CHANTIER**, EN VEILLANT AUX **LIMITATIONS DE VITESSE AUTORISÉE** ET À LA **SÉCURITÉ DES PERSONNELS** TRAVAILLANT SUR LE CHANTIER.

CONTACT CONCERNANT LE PROJET :

04 66 45 41 00